

Le bureau de normalisation et des fichiers d'autorité du Centre bibliographique national

L'activité du Bureau de normalisation et des fichiers d'autorité est orientée dans deux directions, la normalisation du catalogage et l'étude des fichiers d'autorité.

En ce qui concerne la **normalisation du catalogage**, le Bureau est étroitement associé aux travaux menés dans le cadre de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) ; à ce titre le responsable du Bureau est membre du Comité permanent de la Section de catalogage de l'IFLA. Le Bureau de normalisation joue le rôle de correspondant français du Bureau du Contrôle bibliographique universel (CBU).

Le Bureau de normalisation participe à l'élaboration des normes internationales s'inscrivant dans le programme de l'ISBD (Description bibliographique internationale normalisée), soit directement, en tant que membre des groupes de travail, soit indirectement, en suscitant les commentaires français et en les faisant parvenir aux responsables de l'élaboration des textes.

Parallèlement, le Bureau assure l'édition de la traduction française de ces normes internationales : les traductions de l'ISBD (G), Description bibliographique internationale normalisée générale, de l'ISBD (S), Description bibliographique internationale normalisée des publications en série, et de l'ISBD (CM), Description bibliographique internationale normalisée des documents cartographiques, ont déjà été publiées par la Bibliothèque nationale (1).

En liaison avec ces travaux internationaux, le Bureau de normalisation joue un rôle actif dans l'élaboration des normes françaises de catalogage publiées par l'AFNOR. C'est ainsi que doivent paraître très prochainement la norme Z 44-063, concernant le catalogage des publications en série, la norme relative au catalogage des images animées et celle traitant du catalogage des enregistrements sonores ; dans quelques mois sera publiée la norme de description des documents cartographiques. Par ailleurs, le Bureau a entrepris la révision de la norme Z 44-050, concernant le catalogage des monographies. Le texte de la norme existante a été revu en fonction du nouveau texte de l'ISBD (M) et doit être soumis à enquête dans les semaines à venir. La norme Z 44-070 traitant du catalogage matières est également en cours de révision.

Enfin, rappelons que c'est sous l'égide du Bureau de normalisation qu'a été rédigé le **Guide pratique du catalogueur** (1), répertoire alphabétique pour le catalogage des monographies.

En ce qui concerne les **fichiers d'autorité**, le travail ne fait que débiter.

Le Bureau suit les travaux menés dans le cadre de l'IFLA sur la normalisation des vedettes, en particulier classiques anonymes et vedettes de collectivité.

Par ailleurs, le responsable du Bureau de normalisation et des fichiers d'autorité est membre du Groupe de travail de l'IFLA sur les systèmes d'autorité qui vient d'être créé.

Enfin, le Bureau a rédigé le format INTERMARC (A), format d'échange pour un fichier d'autorité de noms et de titres.

Françoise Finelli
Chef du Bureau de normalisation et des fichiers d'autorité

(1) Ces publications sont en vente au : Service de vente des catalogues de la Bibliothèque nationale 71, rue de Richelieu - 75002 PARIS.